

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1037>



**- Arrêté du 17 juin 2020 fixant
les unités générales du
baccalauréat professionnel et
définissant les modalités
NOUVEAU
d'évaluation des épreuves ou
sous-épreuves
d'enseignement général**

Date de mise en ligne : dimanche 5 juillet 2020

- T.V.P. -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0165 du 5 Juillet 2020